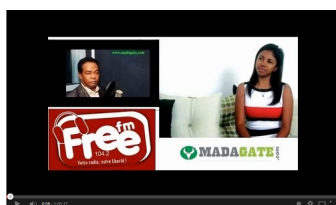
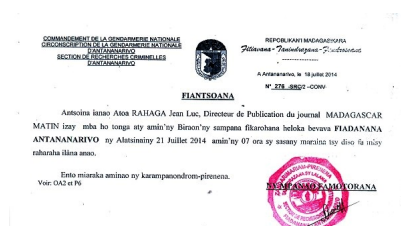




Monsieur le citoyen-ministre Rakotovao Rivo, gonflé d'orgueil très mal placé



« Diffamation et publication de nouvelles sans preuve ». Voilà de quoi sont accusés [Jean-Luc Rahaga, Directeur de publication du quotidien Madagascar Matin ainsi que son rédacteur en chef](#) . Qui croupissent en prison au moment où je rédige cet article. De quoi s'agit-il réellement ?



Simple convocation anodine qui mène directement en prison le jour même

Madagascar Presse : Rivo Rakotovo impose sa loi

Lundi, 21 Juillet 2014 18:57 - Mis à jour Samedi, 26 Juillet 2014 02:23



